



SOMMAIRE

ÉDITO page 3 **RETOUR EN IMAGES** page 4 **PORTRAIT** page 9 **DOSSIER** page 10 **VIE SOCIALE** page 12 **VIE ASSOCIATIVE** page 17 **URBANISME** page 18 **FINANCES** page 20 **DÉVELOPPEMENT** page 21 **ÉCONOMIQUE TRAVAUX** page 22 **INFO MAIRIE** page 23

Mairie: heures d'ouverture Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi de 8h30 à 12h Fermé l'après-midi

Magazine d'information de la mairie de Coupvray

tiré à 1400 exemplaires

Directeur de la rédaction : Thierry CERRI **Rédacteur en chef** : Guy Fontaine

Maquette et mise en page : Service communication

Impression: Atelier graphique 5 – 7 rue Neuve – 77910 THOMERY

tél: 06.89.34.14.36

Dépôt légal N° 2000 ARC 01

Crédit photos : Mairie de Coupvray, Guy Fontaine — © Mairie de Coupvray

Édito

'espère que cette période estivale a permis à chacun de profiter de ces magnifiques journées ensoleillées et de belles activités en extérieur!

Au cours de ces mois d'été, nos enfants, au sein de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunesse ont bénéficié de sympathiques projets qui vous seront détaillés dans ce Mag 2.

La rentrée scolaire quant à elle, s'est bien déroulée. Elle a eu lieu pour tous les élèves le 1^{er} septembre et pour les enseignants le 31 août. Parents, élèves et enseignants se sont préparés donc au retour à l'école, et selon la dernière version du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale, celle-ci s'est déroulée presque normalement.

À Coupvray comme au niveau national, l'année scolaire 2019-2020 a eu un goût particulier en raison de l'épidémie de coronavirus : deux à trois mois d'enseignement à distance, un retour en classe progressif, des règles sanitaires strictes, puis tous les élèves ont finalement repris le chemin le 22 juin dernier pour la plus grande joie de tous.

Cette reprise est donc encore particulière et encore un peu encadrée selon le dernier protocole du Ministère de l'Éducation Nationale, diffusé dans le auide relatif au fonctionnement des écoles et des établissements scolaires. Notre effectif total est de 348 élèves. dont 232 en élémentaire et 116 enfants en maternelle. Nous avions communiqué fin 2019 sur l'ouverture dès septembre, de quelques classes au sein de notre groupe scolaire 2 « Jean-Louis Étienne » afin d'accueillir, par la mise en place d'une sectorisation, les enfants des nouvelles familles s'installant dans la ZAC de la fosse-Saint-Étienne.

La période de confinement de printemps a cependant, comme partout au niveau national, engendré des retards sur la livraison des différents chantiers de la commune et en particulier celle des logements de la ZAC et du groupe scolaire.

Les nouveaux élèves inscrits au cours du premier trimestre 2020 et affectés au groupe scolaire 2 pour cette rentrée seront donc accueillis provisoirement au sein du groupe scolaire n°1 « Francis & Odette Teisseyre » tant en maternelle au'en élémentaire.

Nos effectifs actuels nous permettent d'intégrer cet effectif supplémentaire pour les mois à venir.

En accord avec l'Éducation Nationale, une dixième classe sera ouverte en élémentaire dès la rentrée et une enseignante supplémentaire a été nommée. Les enfants seront donc répartis au sein de ces 10 classes. Les plus jeunes seront accueillis au sein des 5 classes de maternelle.

Les services techniques de Coupvray ont profité de cette période d'été pour effectuer les différents travaux d'aménagement et d'entretien décidés au sein du GS1 et nous les en remercions.

Septembre est également le mois des espaces d'échanges, de convivialité, notamment avec le forum des associations quis'est tenule 5 septembre. Après le retour sur le chemin des écoles, les échanges sur les bienfaits des vacances, c'est également la reprise de nos associations cupressiennes. Créatrices de liens sociaux essentiels, elles offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité artistique, culturelle et sportive de qualité.



L'école multisports de Coupvray et l'école de musique intercommunale de Val d'Europe reprennent également leurs formations pour nos enfants.

Reprise également des programmations culturelles organisées par la municipalité, les journées du patrimoine les 19 et 20 septembre, au musée Louis Braille, au jardin des cinq sens dans le parc du château, au sein de la salle l'Atmosphère à partir du 10 octobre prochain pour vous proposer tout au long de la saison des spectacles et évènements de qualité.

Les différents guides de rentrée (guide enfance, guide vie associative, guide culturel) sont disponibles afin que vous puissiez y retrouver toutes les informations indispensables à cette rentrée 2020. Notre site internet communal vous permettra également de suivre régulièrement l'ensemble de l'actualité de la commune.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une rentrée 2020 pleine d'énergie et une bonne lecture!

> **Véronique Évrard** adjointe au maire déléguée à l'enfance, jeunesse

RETOUR EN IMAGES _____

ALBUM PHOTOS DES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÈ

CLIN D'ŒIL

Retrouvez tous les événements de l'été en images



Départ en classe de 6^{ème}

À l'occasion de leur départ en classe de 6ème, le maire Thierry CERRI et l'adjointe au maire déléguée à l'enfance Véronique ÉVRARD ont offert au nom de la commune aux 44 enfants de CM2 :

- 1 ouvrage complet sur les règles de la langue française
- 1 dictionnaire bilingue anglais français
- 1 calculatrice spéciale collège

Récompenses école multisports

La remise des récompenses des enfants de l'école multisports de Coupvray s'est déroulée, en présence des familles, dans la salle de la ferme, le samedi 27 juin.

Même si la saison s'est arrêtée précocement, nous avions à cœur de la terminer par un moment de convivialité autour d'un petit déjeuner.

Cette année l'école multisports a profité à 45 enfants de 4 à 11 ans, répartis sur 5 créneaux le mercredi et samedi matins.

Les inscriptions sont déjà ouvertes pour la prochaine rentrée, qui débutera le samedi 12 septembre 2020, et les dossiers sont disponibles sur le site de la commune et à l'accueil de la mairie.

Les activités proposées aux enfants seront :

- pour tous les pratiquants : l'ultimate, le tchoukball, l'athlétisme et des jeux sportifs ;
- pour les enfants de 4 à 6 ans : la randonnée au parc du Château, de la gymnastique et de l'art du cirque;
- pour les enfants de 7 à 11 ans : la course d'orientation au parc du Château et des jeux aquatiques.

Les inscriptions ont également eu lieu lors du forum des associations, le samedi 5 septembre 2020.



CLIN D'ŒIL

Cet été les jeunes de l'espace jeunesse et les enfants de l'accueil de loisirs ont pu s'adonner à diverses activités.

Au programme de l'accueil de loisirs :

« séjour aventure » avec la création de cabanes réalisées par les aventuriers en herbe. Avec l'aide des animateurs, les enfants ont réalisé des tipis et des cabanes.

« séjour culture » exposition photos des différentes œuvres d'art réalisées par les enfants. Les enfants se sont prêtés à la vie d'artistes peintres et ont réalisé de nombreux tableaux. de peintres célèbres comme Van Gogh,

« séjour sérénité » Au rythme des bambous dans un décor de nature, nos petits vacanciers se sont inspirés de l'initiation pour réaliser une danse relaxante.

L'été à l'accueil de loisirs





Au programme de l'espace jeunesse :

sports, gamelle, tournoi de tennis de table, badminton, dodgeball, un grand jeu de piste, des jeux d'eau les jours de forte chaleur, ...

Un atelier bois a eu lieu avec la fabrication de support de téléphone et d'enceinte en bois.

Des veillées au gymnase avec des jeux comme la sardine, cache-cache, la gamelle, ...

Une sortie vélo au bord de la Marne, un grand jeu de parcours en équipe de deux, Teenagers warrior 2020, dont vous pourrez voir la video sur leur chaîne youtube.

Également deux jours de camping dans le parc du Château avec en journée un grand jeu mêlant des épreuves de Koh Lanta et Pékin Express, se sont terminés en soirée par un sympathique barbecue.

CLIN D'ŒIL

La rentrée des écoliers et de leurs enseignants (es) – Le forum des associations





6 ______ Coupvray Mag

SANTE

LES MESURES SANITAIRES

Les conséquences du covid 19



La rentrée scolaire et la reprise dans un grand nombre d'entreprises, ont encore été marqué par la situation sanitaire accompagnée de signes inquiétants de l'évolution de l'épidémie.

Dans ce contexte, le gouvernement se tient prêt à toutes éventualités.

Mais, pour l'instant,

outre la prolongation de l'interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes, comme l'a rappelé le premier Ministre Jean Castex « le port du masque est désormais obligatoire dans tous les espaces fermés où se situent plusieurs personnes, qu'il s'agisse d'un train, d'une salle de réunion, d'un musée ou d'un supermarché. À l'école, tous les enseignants de la maternelle au collège doivent



être masqués, tout comme le personnel non enseignants et les élèves (à partir du collège) ».

Par conséquent, chaque préfet, en concertation avec les maires, doit prendre des dispositions adaptées à la situation locale et à ce sujet. La préfecture de Seine et Marne a décidé des mesures suivantes concernant le port du masque devant les écoles et les gares.

- À partir du 29 août à 07h00 pour une durée d'un mois, le port du masque est obligatoire pour les personnes d'onze ans et plus, aux abords des gares, soit dans un périmètre de 50 mètres autour de leurs entrées et sorties.
- À partir du 1^{er} septembre 2020, pour une durée d'un mois, le port du masque est obligatoire pour les personnes d'onze ans et plus, aux abords des entrées et sorties des écoles, collèges, lycées de Seine-et-Marne, et ce quinze minutes avant et après l'ouverture, et quinze minutes avant et après la fermeture de ces établissements.

À charge pour les préfets également de mettre en place des plans de contrôle d'application de ces mesures, si nécessaire.

Le virus circule toujours, pour nous préserver et préserver les autres, respectons les gestes barrières.

ENVIRONNEMENT

LA BIODIVERSITÉ EN QUESTIONS La biodiversité fournit des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien. Coupvray possède un riche

patrimoine naturel qui la favorise.



Il a pu être récemment observé par exemple la très rare couleuvre d'esculape sur ce bassin (rien de danaereux ni pour l'homme. ni pour nos animaux de compagnies), témoignage de la réussite de cette gestion du site.

Le bassin de Coupvray entre la rue des Prés et le canal jusqu'à l'écluse de Lesches offre un magnifique et très agréable parcours de promenade en pleine nature. La végétation qui s'est développée en cette saison pourrait néanmoins donner un sentiment d'abandon et interroge sur son entretien.

Ce bassin est géré de façon à optimiser la biodiversité du site afin de répondre aux enjeux actuels de préservation de l'environnement.

Le saviez-vous?

Les herbes hautes par exemple sont le résultat souhaité d'une fauche tardive afin de laisser aux plantes et aux insectes le temps de réaliser leur cycle de vie (ceux-ci étant à la base de la chaine alimentaire, ces actions ont donc des répercussions positives sur l'ensemble de l'écosystème).

La flore que l'on appelle communément « mauvaise herbe» (auquel nous préférons le terme de végétation spontanée) a toute sa place et son importance dans un milieu naturel comme celui-ci. L'ortie par exemple n'est autre que la plante hôte (permettant le développement de la chenille) d'une vinataine d'espèces de papillons de nos régions.

La présence de tiques, des études nationales démontrent une recrudescence de ces populations. La cause serait due à la perte de fonctionnalité écologique des milieux naturels, notamment avec la diminution des prédateurs, des micromammifères principales cibles de celles-ci. Ainsi avec la gestion mise en place sur le site, cela devrait favoriser ces prédateurs (renards, couleuvres, rapaces...) et ainsi permettre de gérer naturellement ces pics de populations tout en conservant des écosystèmes fonctionnels et pérennes.

Les agents de Val d'Europe Agglomération en charge de cet entretien souhaitent constamment améliorer cette gestion et restent ouverts à toutes les remarques. Ils vont en particulier faire en sorte que les passages soient suffisamment dégagés pour rendre la circulation agréable sur les chemins.

Fernand Verdellet

Coupyray Mag

RENCONTRE

GUY DENOUAL

Portrait d'un Cupressien engagé pour sa commune.

Guy Denoual, né en 1947 de parents bretons. est arrivé à Coupvray en 1977, avec son épouse et ses deux enfants scolarisés en primaire. Il a participé à la vie scolaire en tant qu'élu au conseil de l'école, et à la FCPE ainsi qu'au conseil d'administration de l'Amicale de l'école.

Il a animé pendant cette période des activités périscolaires, mais également sportives et festives (tennis de table. soirées dansantes,....).

Lorsque ses enfants sont devenus lycéens, il s'est plus consacré à son métier d'informaticien à la RATP et s'est engagé syndicalement.

En retraite, il a suivi les cours de peinture de l'Association « Renaissance et Culture », dont il a pris ensuite la présidence. Il a lancé un atelier de dessins pour les adolescents, un atelier d'encadrement, des cours d'aquarelle et un atelier de gravure.

En 2007, il a créé un atelier d'histoire locale et a participé à la mise en place des journées du patrimoine et des visites guidées. Il a organisé des week-ends d'expositions à base de vieux outils, de photos, de matériel et d'archives de Coupvray dans les communs du château. La forge du château a ainsi été reconstituée à partir du matériel de l'ancienne forge du village et une scénographie du lavoir a été aménagée avec du matériel de lavandière. Thierry Cerri l'avait également sollicité à l'époque

pour participer à la création la de l'Office du Tourisme.

Il est venu enrichir par ses connaissances et avec l'arrivée de Thierry Rousset à la tête des services techniques, des projets tels que le parcours « sur les pas de Louis Braille », ainsi que celui « sur les pas de Rohan » avec ses panneaux explicatifs.

Avec son épouse, lors de la

manifestation des « bucoliques »,

il a proposé une bourse d'échange de plantes et un atelier de bouturage et a été force de propositions pour l'aménagement de l'ancien potager du château. Un de ses souhaits reste à réaliser : créer une « Maison de l'Histoire » dans une partie des communs du Château avec la forge, le lavoir, le pigeonnier, le fruitier où pourraient être exposés à demeure le patrimoine et les documents d'archives de la commune.

Merci à Guy Denoual d'avoir consacré tout ce temps à la vie scolaire, sociale, associative de la commune et à la valorisation de son patrimoine que chacun peut apprécier aujourd'hui.

Propos recueillis par Danielle Duchêne

SÉCURITÉ

LA VIDÉOPROTECTION

La commune s'est équipée d'outils de prévention et de dissuasion pour lutter contre la délinquance.



Le saviez-vous?

Le déploiement de la vidéoprotection est exponentiel en France : en 1999 il n'y avait que 60 communes équipées d'un tel dispositif. Aujourd'hui, on en compte plus de 6 000 pour plus de 902 000 caméras (chiffres du Ministère des Finances).

Dans le cadre de son action de lutte et de dissuasion de la délinquance, la commune de Coupvray s'est dotée d'un dispositif de videoprotection.

Ce dispositif, en fonctionnement sur la commune, permettra de renforcer la sécurité des personnes et des biens.

Les caméras sont fixes ou mobiles sous dôme avec une rotation à 360°.

Elles sont reliées et raccordées au CSU (centre de supervision urbaine) par la fibre optique.

Ce centre de supervision urbain est installé dans un local technique dont l'accès est sécurisé et règlementé.

L'enregistrement est soumis aux textes en vigueur et centralisé dans une « baie informatique » placée dans un local technique différent qui est doté d'un contrôle d'accès.

Les personnes autorisées à traiter les images sont habilitées par le Maire avec information au Préfet.

L'extraction des images ne peut se faire que sur réquisition d'un Officier de Police Judicaire.

Le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système de vidéo-protection et de l'autorité ou de la personne responsable. Des panonceaux comportant un pictogramme représentant une caméra ont été implantés aux abords des zones surveillées.

Dans le respect des citoyens : les endroits privés tout comme les zones habitées sont toujours masqués.

Pour la mise en place de ce dispositif, la commune a été accompagnée financièrement à hauteur de 20% par l'État et de 20,67 % par la Région Île de France.

0 _____ Coupyray Mag

SÉCURITÉ

LES CAMÉRAS PIÉTONS

Les policiers municipaux équipés de caméras piétons.



L'UTILISATION DES DONNÉES

QUI?

Les enregistrements ne peuvent être consultés que par le responsable du service ou par une personne habilitée par le responsable.

POURQUOI?

Les images peuvent être utilisées dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire. Elles peuvent aussi servir pour la formation des agents.

COMBIEN DE TEMPS ?

Si elles n'ont pas été utilisées après 6 mois, les données sont automatiquement effacées.

Coupyray Mag _______11

CCAS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite au renouvellement du conseil municipal, le conseil d'administation du centre communal d'action sociale s'est installé le 13 juin dernier.



Il est composé de :

- 5 membres élus par le conseil municipal en son sein : Véronique ÉVRARD, Guy FONTAINE, Robert LASMIER, Chantal MARCHAUDON et Véronique KLIKAS.
- 5 membres nommés par le président dont : Henri KLUSIEWICZ, Sarah LABLAINE, Joëlle BRUNON, Catherine ROULLIN et Monique MARÉCHAL.

Si vous êtes en difficultés, n'hésitez pas à contacter le centre communal d'action sociale.

Les élus vous reçoivent sur rdv au 01 64 63 31 76 ou par mail secretariat.general@coupvray.fr

Cérémonie de jeunes diplômés

Les jeunes diplômés cupressiens ayant obtenu la mention très bien au baccalauréat en 2020 sont invités à se faire connaître auprès du CCAS par mail secretariat.general@coupvray.fr ou au 01 64 63 31 76 **avant le jeudi 15 octobre.** Une cérémonie de remise de prix sera organisée le mercredi 11 novembre en mairie.

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant.



Octobre 2020 célèbrera la 27^{ème} campagne d'information sur le dépistage précoce et de lutte contre les cancers du sein!

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. L'information sur le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie, et est essentielle. Après Octobre Rose et la mobilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein, novembre est le mois de la lutte contre le cancer de la prostate. Selon les statistiques, on diagnostique ce cancer chez 1 homme sur 8.



En cas de vioences conjugales



12 ______ Coupyray Mag

DROIT · SANTÉ · EMPLOI · SOCIAL

CCAS

LA MAISON DES SERVICES PUBLICS ET LA MAISON VALEUROPÉENNE

Des services accessibles à tous!



27, place d'Ariane Centre urbain 77700 Chessy

Téléphone: 01 78 71 40 95 Mail: msp@vdeagglo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

La Maison Valeuropéenne est une structure où les habitants se retrouvent pour échanger et partager, créer du lien sur le territoire de Val d'Europe dans le respect des valeurs et des principes des centres sociaux.

Pour être au plus proche des habitants, les ateliers se

déroulent à La Maison Valeuropéenne mais aussi dans les communes du Val d'Europe.

Elle propose des instants partagés pour vivre des moments forts animés par une équipe de bénévoles : des ateliers de français, des ateliers culinaires, des ateliers parentsenfants et adultes, des sorties familles...

Coupvray Mag

13

CCAS

LA MAISON VALEUROPÉENNE

La maison des services publics de Val d'Europe

Les acteurs présents et les permanences

• Val d'Europe Agglomération

Direction du développement économique et de l'emploi Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Tél: 01 78 71 40 95 ou par mail: msp@vdeagglo.fr

Les rendez-vous de l'emploi

Organisés par la direction développement économique et emploi de Val d'Europe Agglomération.

- Informations collectives mensuelles sur l'emploi, le recrutement ou la formation. Elles sont gratuites et sur inscription.
- Le rallye emploi Val d'Europe organisé chaque année.

Espace libre accès

• 1 borne multimédia en libre accès est installée dans le hall de la MSP de Val d'Europe

• Pôle emploi

Du lundi au jeudi de 9h00 à 13h15 et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Accès libre

Du lundi au jeudi de 13h15 à 17h00 – Sur rendez-vous Contacter votre conseiller

Tél : 39 49 ou par mail : ape.77126@pole-emploi.fr pole-emploi.fr

• L'association d'Aide à l'Insertion Professionnelle

AIP - Accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA.

Accueil uniquement sur rendez-vous, les mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

• CIRFA - Armée de Terre

Permanence le 4^e mercredi du mois de 14h00 à 17h00.

• Club Emploi Cadres

Aider les cadres et les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi.

Sur rendez-vous les jeudis de 15h00 à 18h00 par mail jr.veyre@gmail.com ou clubemploicadres.com

• La Mission Locale des Boucles de la Marne

Accueille et accompagne les 16–25 ans dans leurs démarches professionnelles et sociales.

Sur rendez-vous, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

• Relais jeunes 77

Association proposant aux actifs de – 30 ans des logements meublés.

Accueil les jeudis de 15h à 17h.

• Le RAM de Val d'Europe

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h00 à 17h00.

ram@vdeagglo.fr



Coupyray Mag

CCAS

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Le point d'accès au droit



Point d'accès au droit Pour prendre rendez-vous : téléphone : 01 78 7140 96 mail : accesdroit@vdeagglo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Ce lieu d'accueil est gratuit et anonyme. Il permet d'apporter une information sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques. Les auxiliaires de justice qui vous reçoivent au Point d'Accès au Droit ont pour but de concilier, organiser des médiations ou vous conseiller sur les démarches juridiques.

Droit de la famille, du travail, du logement, lutte contre les discriminations, violences, droit de la consommation... Toutes les questions peuvent être posées au P.A.D, qui vous orientera vers la permanence la plus appropriée. Les permanences se tiennent à la Maison des Services Publics de Val d'Europe

• Agence Départementale d'Information sur le Logement ADIL77

Droit du logement Le 4° mardi du mois de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le 2e jeudi du mois de 14h00 à 17h30. Sur rendez-vous.

• France victimes 77

Le jeudi de 9h00 à 12h00. Sur rendez-vous avimej.org

Avocat

Le 1^{er} vendredi du mois de 15h00 à 18h00. Sur rendez-vous.

Notaire

Le 1^{er} mardi du mois de 9h00 à 12h00 Sur rendez-vous.

Écrivain public

Le 2º jeudi du mois de 14h00 à 17h00 Sur rendez-vous.

• Conciliateur de justice

Les 1er et 3e lundis du mois de 14h00 à 18h00 Sur rendez-vous.

• La brèche – Médiation familiale

Les 2° et 4° vendredi du mois de 14h à 17h Sur rendez-vous.

• Le défenseur des droits

Les 2° et 4° vendredi du mois de 9h30 à 17h00 Sur rendez-vous.

LES ASSOCATIONS ET LE CORONAVIRUS

5 QUESTIONS AU MONDE ASSOCIATIF

Le président du Volley club évoque l'impact qu'a généré le confinement pour le club.



Sylvain PETIT Président du club de volley

« le groupe en photo ci-dessous est le M20 garçons. Ils sont allés jusqu'au 6ème tour de Coupe de France à Tours, l'un des meilleurs clubs d'Europe.

Résultat exceptionnel pour notre club ».

3 - Comment ont réagi vos adhérents?

Nos adhérents sont restés à l'écoute des évolutions sanitaires mais ces dernières ne nous ont pas permis de relancer l'activité depuis le mois de mars 2020.

4 - Quelles sont les pertes pour l'association?

Nous n'avons aucune difficultés financières, compte tenu que l'intégralité des subventions ayant été honorée par les communes et autres partenaires. Nous profitons de cette interview pour les remercier.

5 - Quelles sont vos prévisions pour la rentrée?

Nous sommes donc dans l'attente de la prochaine saison avec grande impatience, pour laquelle déjà certains projets sont en cours de réalisation.

1 - Comment avez-vous vécu cette période?

Comme toute association sportive Val d'Europe Volley Ball s'est soumis au confinement et à cessé toutes activités, que ce soit entrainements ou matchs en compétition.

Nous avons vécu cette période comme une véritable frustration de ne pas pouvoir exercer notre sport préféré, notamment nos plus jeunes joueurs et joueuses.

2 - Quel impact pour l'association?

L'impact sur le club a fort heureusement été minimisé, puisque l'intégralité des matchs a été annulée.



16 ______ Coupyray Mag

LES ASSOCATIONS ET LE CORONAVIRUS

5 QUESTIONS AU MONDE ASSOCIATIF

Le président du club de judo revient sur l'impact qu'a généré le confinement sur ses adhérents, son personnel, et sur la gestion de son association.



Philippe DEMARCHE Président du club de judo

Rendant le
 confinement, nous
 avons maintenu le
 contact avec nos
 adhérents par vidéo,
 facebook, courrier,
jeux, concours pour les
 enfants ».

1 - Comment avez-vous vécu cette période?

Très frustré dû à une année non terminée.

Pas de fête du club.

Pas de séjour pour les jeunes en juin.

Pas de passage de ceinture qui permet de valider le travail des enfants.

Championnat non terminé.

Pas de stage pour les enfants en juillet.

2 - Quel impact pour l'association?

Impact moral pour tout le monde car du jour au lendemain plus de contact visuel, nous avons continué les contacts le plus souvent possible par vidéo, Facebook, courrier, jeux et concours pour les enfants.

Impact financier dû à l'annulation du tournoi qui était prévu le 15 mars, les frais étant déjà engagés. (Également cotisation 3ème trimestre, explication détaillée en question 4).

3 - Comment ont réagi vos adhérents?

Au début plutôt compréhensifs dans l'ensemble, ensuite pourquoi reprendre l'école et certains sports où il y a des contacts et pas le judo ? Nos professeurs étaient dans l'incompréhension face aux décisions du ministère

4 - Quelles sont les pertes pour l'association?

Une perte financière importante, les membres du bureau ayant décidé de ne pas encaisser le 3^{éme} trimestre, afin de permettre aux familles de ne pas amplifier les contraintes financières dues à la crise économique actuelle.

Nos professeurs étant tous déclarés avec fiche de paie ont pu bénéficier du chômage partiel.

Merci à eux d'avoir fait un effort de leur côté.

Merci également aux communes et a Val d'Europe Agglomération d'avoir maintenu les subventions.

5 - Quelles sont vos prévisions pour la rentrée?

Nous espérons récupérer nos licenciés et en attirer de nouveaux.

Les parents et enfants peuvent nous faire confiance nous pratiquerons le protocole de la FFJDA qui est déjà mis en place depuis le 15 juillet et qui fonctionne bien.

Pour nous judokas l'hygiène était déjà une priorité, ceci est dans le code moral.



PHASE DE CONCERTATION

PROJET DE PORT DE PLAISANCE DE COUPVRAY

Le projet de création d'un port de plaisance sur le canal de Chalifert qui passe à Coupvray revêt une ampleur considérable puisau'il comptera pas moins de 90 à 100 anneaux.



• 850 m² de commerces

énergétique d'excellence)

- une mini crèche
- une capitainerie

Il se situera derrière la piscine à l'ouest du complexe sportif.

Ce projet innovant répond aux différents axes stratégiques énoncés par le PLUI tout en répondant à la fois à une ambition touristique régionale, départementale et locale.

D'un point de vue réglementaire, les dispositions du PLUI doivent être adaptées afin de permettre la réalisation du projet. Pour cela, une procédure spéciale est mise en œuvre, celle d'une déclaration de projet important mise en compatibilité du PLUI.

première phase de concertation avec les habitants qui se déroulera de la mi octobre à la mi novembre 2020.

Le bilan de cette concertation permettra d'alimenter un dossier d'étude d'impact, un dossier d'évaluation environnementale et un dossier Loi sur l'eau.

Ces différents dossiers feront ensuite l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale qui sera publié. ensuite une enquête Viendra publique programmée de mi juin à mi juillet 2021 à la suite de quoi la

Cette procédure comporte une mise en compatibilité du PLUI sera effective en octobre 2021 permettant délivrance des autorisations d'urbanisme nécessaires.

> Afin de garantir la bonne tenue de cette phase de concertation, nous avons choisi de faire appel à un garant de la concertation désigné par la commission nationale du débat public (CNDP).

> Vous serez très rapidement informés des modalités et supports de cette concertation, dès au'ils auront été décidés.

> > **Fernand Verdellet**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

ENQUETE PUBLIQUE PLUI N° 3

Modification N° 3 du plan d'urbanisme intercommunal du Val d'Europe couvrant les communes de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris.

Par arrêté n° 14/2020, le Président de Val d'Europe Agglomération a prescrit une enquête publique relative à la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Europe qui se déroulera du :

Lundi 14 septembre au mercredi 14 octobre 2020 inclus.

Les pièces du dossier sont tenues à la disposition du public dans les lieux suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture soit

Commune de Bailly-Romainvilliers, en Mairie :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- mardi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 17h30
- samedi de 9h00 à 12h00

Commune de Chessy:

- Au Centre Technique Municipal (rue de Montry) :
- lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 11h45 et de 14h30 à 17h30
- mercredi de 14h30 à 17h30
- vendredi de 14h30 à 17h00
- en Mairie:
- samedi de 9h00 à 12h00

Commune de Coupvray, en Mairie :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- jeudi de 8h30 à 12h00
- samedi de 9h00 à 12h00.

Commune de Magny le Hongre, en Mairie :

• lundi de 13h45 à 17h30

- Du mardi au vendredi 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
- samedi de 8h45 à 12h30 (sauf en période de congés scolaires)

Commune de Serris, en Mairie :

- lundi de 14h00 à 18h00
- Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 9h00 à 12h00

Au siège de Val d'Europe Agglomération :

• Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Les pièces du dossier seront également consultables :

- sur le site internet de Val d'Europe Agglomération (www. valdeuropeagglo.fr).
- sur un poste informatique dédié au siège de Val d'Europe Agglomération.

Monsieur Manuel GUILLAMO, commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Melun se tiendra à la disposition du public :

- Le lundi 14 septembre 2020 de 9h00 à 12h00 en Mairie de Bailly Romainvilliers,
- Le samedi 19 septembre 2020 de 9h00 à 12h00 en Mairie de Chessy,
- Le mercredi 23 septembre 2020 de 14h00 à 17h00 en Mairie de Coupvray,
- Le mercredi 30 septembre 2020 de 14h00 à 17h00 en Mairie de Magny le Hongre,
- Le samedi 10 octobre 2020 de 9h00 à 12h00 en Mairie de Serris,
- Le mercredi 14 octobre 2020 de 15h00 à 18h00 au siège de Val d'Europe Agglomération.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le projet de modification n°3 pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairies de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupyray, Maany le Honare, Serris et au siège de Val d'Europe Agglomération. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à Val d'Europe Agalomération et par courrier électronique à l'adresse suivante enqueteplui@vdeagglo.fr, ΟÙ elles seront annexées au reaistre et tenues à la disposition du public.

L'ensemble des observations et propositions seront consultables sur le site internet de Val d'Europe Agglomération (www. valdeuropeagglo.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairies de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre, Serris, et au siège de Val d'Europe Agglomération aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant une durée d'un an.

Des informations sur ce dossier pourront être demandées auprès de Val d'Europe Agglomération

Direction de l'Aménagement – château de Chessy 777701 Marne la Vallée cedex 4 (01.60.43.80.80) **BUDGET**

LE BUDGET ET LE COVID-19

L'impact de la Covid 19 sur les finances communales



En raison de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020, un grand nombre d'entreprises se sont retrouvées sans activité, avec une reprise progressive depuis.

Si cet arrêt brutal de l'économie a eu de multiples répercussions sur les ménages, les finances communales ont également été impactées.

Mobilisés sur la base du volontariat, les agents communaux ont répondu présents. Tout en maintenant leurs missions de service public, ils ont mis en place les protocoles sanitaires sur les bâtiments publics (mairie, école, ...) et ont permis la création de nouvelles actions comme la chaine de solidarité.

Cet accroissement de la charge de travail a nécessité la mise en place d'heures supplémentaires.

Des arbitrages politiques ont été nécessaires, comme la fermeture de la piscine pour la saison estivale 2020 ou l'annulation des manifestations communales (les Bucoliques, la fête du village, ...).

Dans cette période difficile, ces différents choix ont permis d'équilibrer le budget.

Il n'est toutefois pas possible d'établir un bilan définitif pour le moment. En effet, les recettes de la commune dépendent également des dotations de l'État (dont les montants ne seront connus qu'en fin d'année) et de l'activité économique, sur laquelle repose 90% des ressources fiscales de Val d'Europe Agglomération.

Même si le budget communal est différent de celui de l'agglomération, ces derniers sont malgré tout liés. Outre l'attribution de compensation reversée annuellement à la commune, l'agglomération participe aussi au financement de certains équipements communaux.

Guillaume Bieth

Pour assurer notre avenir, il convient donc de rester prudent sur les dépenses à engager.

20 ______ Coupvray Mag

ACACIPLI

Des acteurs économiques actifs

L'ACACIPLI (Association Cupressienne des Artisans, Commerçants, Industriels, Professions Libérales et Indépendants) a été créée le 8 juin 2019. Elle se réunit tous les premiers mardis de chaque mois à la salle du Couvent (à la ferme du château) et comporte aujourd'hui 22 adhérents.

L'association a pour but de faire connaitre tous les acteurs économiques de Coupvray et de développer des actions collectives (notamment sur des événements locaux comme le marché de noël ou la fête du village). En partenariat avec le service développement économique de la commune, l'ACACIPLI souhaite développer le lien inter-entreprises et créer un réseau dynamique de professionnels.

Plusieurs actions sont prévues par l'association comme la création d'un annuaire des professionnels de Coupvray. Par ailleurs, les moments d'échanges conviviaux proposés par l'ACACIPLI permettent aux entreprises de partager leurs expériences. Au regard de la crise sanitaire et de ses répercussions, ce dialogue, qui permet notamment d'échanger sur les problématiques rencontrées, est nécessaire.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante : contact@acacipli.fr

Une belle rentrée à toutes et tous.

Guillaume Bieth



Association Cupressienne des Artisans, Commerçants, Industriels Professions Libérales et Indépendants

> L'ACACIPLI (Association Cupressienne des Artisans, Commerçants, Industriels, Professions Libérales et Indépendants) a été créé le 8 juin 2019. Elle se réunit tous les premiers mardis de chaque mois à la salle du Couvent (à la ferme du château) et comporte aujourd'hui 22 adhérents.

Seconde édition des guinguettes à Coupvray

Organisées par COCOT'in, les guinguettes d'Hélène se sont déroulées pour cette seconde saison sur l'esplanade de la grange aux Dîmes, édifice emblématique de notre commune.

Profitant d'un été ensoleillé, de nombreuses personnes ont répondu présentes,

avec des soirées guinguettes qui ont réuni chaque samedi entre 100 et 200 personnes. Ces visiteurs de toutes générations ont pu boire un verre, se restaurer et danser autour d'une scène ouverte regroupant:

- Des artistes amateurs
- Carlton Moody (artiste international 2 fois nommé aux Grammy Awards)
- Medhi et son groupe « Mélange insolite ».





TRAVAUX

LA SAISON ESTIVALE PROFITE AUX TRAVAUX

Au cours de l'été, la commune a réalisé de nombreux travaux afin d'améliorer votre cadre de vie.



PARC DU CHÂTEAU

Le mur de séparation entre le jardin des Rohan et le futur jardin des iris a été restauré.

Le jardin des Rohan est maintenant achevé, nous vous invitons à le visiter...

GROUPE SCOLAIRE TEISSEYRE

Travaux réalisés en réaie

 Marquages et barriérages nécessaires à la prévention contre la COVID 19.

Travaux réalisés par une entreprise

- Remise en peinture de la salle de restauration scolaire demi-pension (zone sèche).
- Remise en peinture de 5 salles de classes.
- Remplacement d'un sol abîmé dans une circulation.





PARC DES SPORTS

Travaux réalisés en régie

- Remise en état des margelles de la piscine.
- Peinture des vestiaires de la salle de danse femmes et hommes.

Travaux réalisés par une entreprise

- Mise en place d'éclairage LED des deux courts de tennis et de badminton intérieurs.
- Remise en état du pédiluve.



VOIRIES

- Une réfection des enrobés sur la deuxième partie de la rue des molveaux (du N°58/59 jusqu'à la limite avec Esbly) a été effectuée début août.
- Une connexion du réseau des eaux pluviales et la reprise des enrobés, rue de la Fontaine fleurie, sont achevés.
- réhabilitation la des résegux d'assainissement et de l'eau potable sur la rue de la romaine est terminée. Les travaux devaient se poursuivre sur la rue des Tamaris en juillet et août. Cependant des imprévus techniques ont modifié le planning prévisionnel. Nous ne sommes pas en mesure de définir une date de redémarrage des travaux à ce jour.

Coupyray Mag

INFOS

Une bien triste nouvelle

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Jean-Claude Charmeau.

Très engagé dans la vie des cupressiens, connu et reconnu pour sa gentillesse et son engagement dans les associations, nous présentons nos condoléances à toute sa famille.

s guidées du village à du musée Louis Braille MOINT à ÉDUCATION : 10 JOURNÉES 20 JOURNÉES 30 JOURNÉES

Journées du patrimoine

u patrimoin 19-20 sep 2020 thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ».

Au programme visites guidées du musée Louis Braille, jardin des cinq sens et du parc du Château.

10h00 visite guidée du jardin des 5 sens samedi et dimanche

11h00 visite guidée du parcours « sur les pas de Louis Braille » samedi et dimanche

14h00 à 18h00 visite guidée du parc du Château samedi et dimanche 15h00 visite guidée du jardin des 5 sens samedi et dimanche

16h00 visite guidée du parcours « sur les pas de Louis Braille » samedi et dimanche

Un cinquième policier municipal

Un cinquième agent vient renforcer les effectifs.

Bienvenue à monsieur Julien G., maître-chien affecté à la police municipale.

Faites vos jeux ! CIRCINO - Mise en avant du patrimoine local

Coupvray a été retenue pour faire partie du nouvel Opus du jeu de plateau Circino, le chasseur de trésors

• Destination Seine-et-Marne.

La volonté initiale de Créacom Games était de développer un jeu de société qui mette « réellement » en avant les communes et le patrimoine.

Pour que chacun puisse découvrir ces communes tout en s'amusant, la société Créacom Games a opté pour un thème intergénérationnel : une chasse aux trésors.

Qui, enfant, n'a pas rêvé de découvrir un trésor mystérieux.

Sur le plateau, 8 coffres mystérieux renfermeront les trésors cachés de Seine-et-Marne.

Dans cette ère « Tout numérique », la société puydômoise Créacom Games est fière de vous annoncer la sortie officielle du jeu de société INCONTOURNABLE de cette fin d'année : CIRCINO, le chasseur de trésors - Destination Seine-et Marne. SORTIE OFFICIELLE prévue mi-octobre 2020 !!!

Prochain ramassage des encombrants

Le ramassage est effectué trimestriellement. Les prochaines dates 2020 sont :

vendredi 18 septembre et mercredi 9 décembre.

Ne sont pas ramassés:

les pièces détachées de voitures, les déblais, gravats, terre et matériaux, pots de peinture ou solvants.

Coupvray Mag

COUPVRAY



Philippe De mas, Artistic Records et Agence Bazar présenten



ALEXANDRA PIZSAGALI

C'est dans la tête

Le 7 novembre L'ATMOSPHÈRE 20h30





